



INFORMATIONS DE RENTRÉE 2017-2018 LYCEE PROFESSIONNEL

Site : EPID

1) JOURS ET HEURES DE RENTRÉE :

CLASSES	Lundi 4 SEPTEMBRE 2017	Mardi 5 septembre 2017
2ndes PRO, 2ndes PRO PASS, 1ères années CAP		- 9h00 : <i>Accueil.</i> - 9h00 à 11h55 : <i>Documents administratifs avec le professeur principal.</i> - 13h30 à 16h50 : <i>Journée d'accueil et d'intégration au lycée.</i>
3èmes Prépa Pro	- 13h45 : <i>Accueil.</i> - 13h45 à 15h40 : <i>Documents administratifs avec le professeur principal.</i>	- 8h00 : <i>Accueil, puis journée d'intégration au Parc d'Olhain.</i> (cf. annexe jointe)
2èmes années CAP, 1ères années BAC PRO	- 14h15 : <i>Accueil.</i> - 14h15 à 15h40 : <i>Documents administratifs avec le professeur principal.</i>	
Terminales BAC PRO	- 14h15 : <i>Accueil.</i> - 14h15 à 15h40 : <i>Documents administratifs avec le professeur principal.</i>	
MIOP	- 14h15 : <i>Accueil.</i> - 14h15 à 15h40 : <i>Documents administratifs avec le professeur principal.</i>	

Début des cours le **jeudi 7 septembre** en 2^{ndes} PRO, 2^{ndes} PRO PASS et 1^{ère} année de CAP selon l'emploi du temps.

Début des cours le **mercredi 6 septembre** selon l'emploi du temps pour les autres classes.

La restauration est assurée dès le **mardi 5 septembre**.

Élève de 1^{ère} année CAP et 2^{nde} BAC PRO : Un brevet^(*) 50m de natation est à remettre le jour de la rentrée, pour la journée intégration du **vendredi 15 septembre 2017**.

(*) Le brevet peut être fait en piscine auprès des maîtres nageurs sauveteurs.

2) LA TENUE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : Cf. règlement dans le carnet de liaison.

3) ASSURANCE ACCIDENTS :

o **Si votre enfant est victime d'un accident corporel** : sur ses lieux de travail et stage : il est assuré par le Groupe EPID/VAUBAN pour les risques "Accidents du Travail" auprès de la Caisse de Sécurité Sociale.

LES DOMMAGES MATÉRIELS NE SONT PAS COUVERTS

o **Responsabilité civile** : Les parents sont tenus de contracter une Assurance "Responsabilité Civile Chef de Famille" pour les dégâts matériels que leurs enfants pourraient occasionner au lycée EPID ou en stage en entreprise ainsi qu'en cas d'accident sur le trajet "domicile école". (**attestation à remettre au professeur principal le jour de la rentrée, merci de noter nom, prénom, classe sur le document**).

o **Vols dégradations** : En aucun cas, l'établissement ne peut être tenu pour responsable des vols et dégradations commis au préjudice des élèves, des personnels ou des tiers, (*y compris dans les locaux vestiaires et casiers*).

4) SÉCURITÉ DANS LES ATELIERS :

- Pour les travaux pratiques d'atelier un vêtement de travail est nécessaire pour tous les élèves. De plus, le port de chaussures de sécurité est obligatoire pour tous les élèves dans les secteurs mécaniques et réalisation d'ouvrages chaudronnés (3^{ème} Prépa Pro compris).
- Les élèves de 3^{ème} Prépa Pro sont soumis aux mêmes règles. Cependant, du fait qu'ils ne sont pas entrés en formation professionnelle, l'établissement participera à l'achat des chaussures de sécurité sur présentation de facture et à hauteur de 10€ qui seront déduits du bordereau du 2^{ème} trimestre.

5) BOURSES NATIONALES :

- Les nouveaux boursiers déposent leur notification d'attribution au bureau de la comptabilité élèves.
- Les élèves boursiers en 2016/2017 qui arrivent au groupe EPID-VAUBAN en septembre 2017, doivent demandeur à leur collège ou lycée d'origine, un transfert de bourse.
- Procédure de paiement : la procuration sera à nous retourner signée et **accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.**
- Avec le 1^{er} versement de la bourse, une prime d'équipement de 341,71 € (*tarif 2016-2017*) est versée pour les élèves entrant dans l'enseignement technique.

6) AIDE A L'ACHAT DES MANUELS SCOLAIRES : La Région Hauts-de-France offre à chaque lycéen une carte personnelle : la **carte Génération #HDF**. Cette carte gratuite permettra aux lycéens et apprentis d'acheter ou de louer des manuels scolaires, ou du matériel professionnel s'ils rentrent en apprentissage.

Pour recevoir leur carte, les élèves devront en faire la demande sur le site internet régional dédié aux jeunes : Génération Hauts-de-France (www.generation-npdcp.fr). Après validation de leur demande par leur établissement scolaire, ils recevront leur carte directement chez eux dans un délai de deux ou trois semaines (*CF. la circulaire «Génération Hauts-de-France»*).

N'oubliez pas de réserver les livres de votre enfant sur le site de l'ARBS : www.arbs.com

7) LA CARTE DE TRANSPORT :

- Pour les nouveaux élèves, vous êtes domiciliés :
 - **Hors de la CUD** : La demande de transport est à faire directement sur le site : transportscolaire.lenord.fr
 - **Dans la CUD** : Si vous souhaitez un aller-retour, la demande de transport est à faire directement sur le site web : www.dkbus.com . Pour obtenir la **carte pass-pass**, adressez-vous à DK BUS et n'hésitez pas à consulter leur site web.

Vous habitez le Pas de Calais, un imprimé est à retirer auprès du Bureau de la Vie Scolaire.

- Pour les anciens élèves, vous êtes domiciliés :
 - **Hors de la CUD** : il faudra réactiver votre carte sur le site web : www.arc-en-ciel1.fr
 - **Dans la CUD** : il faudra réactiver votre carte sur le site web : www.dkbus.com

Vous habitez le Pas de Calais :

La demande en ligne sur: <https://transportscolaire.pasdecalais.fr> en cliquant sur "inscription"

Inscrivez-vous avant le 7 juillet 2017 pour avoir une carte avant la rentrée.

8) INFIRMERIE :

Pour tout élève bénéficiant ou souhaitant bénéficier d'aménagement de la scolarité et d'examen (*tiers temps supplémentaire, AVS, matériel spécifique...*) ou ayant un souci de santé particulier nécessitant un P.A.I. ; merci de vous rapprocher de Mme WIECH, infirmière au **06.75.34.71.21** – dès la rentrée.

9) PRONOTES - A QUOI SERT CE SERVICE ?

Dans le souci constant d'améliorer les services offerts aux familles, le groupe EPID/VAUBAN offre aux parents la possibilité de suivre en temps réel la scolarité des élèves.

PRONOTES - Espace Parents & Elèves est un portail internet de consultation pour les familles & élèves.

Ce service confidentiel et sécurisé par un mot de passe, qui est donné aux parents et aux élèves, vous permet d'avoir accès aux informations suivantes :

- Les événements à venir, comme un conseil de classe ou une réunion d'information.
- Le calendrier scolaire avec les vacances et les jours fériés.
- Les notes, et les absences de l'élève.
- L'emploi du temps de sa classe, en fonction des semaines de l'élève.
- L'agenda des devoirs en ligne.
- Les absences des professeurs.
- Une messagerie est également disponible pour être en contact direct avec les professeurs...